



## LEADER 2014-2020

Pour une cohésion urbain-rural en Agenais



**LE SOUTIEN À LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE**

<b>Titre du projet</b>	<b>Mise en valeur paysagère et patrimoniale du site des deux maisons éclusières de l'ex-canalet</b>	
<b>Porteur du projet</b>	<b>Commune du Passage d'Agen</b>	
<b>Descriptif du projet</b>	<p>La Commune a pour projet la mise en valeur paysagère et patrimoniale du site des 2 Maisons éclusières de l'ex-Canalet, sises rue de la Garonne.</p> <p>Le site fait face au Centre-ville historique d'Agen, offre une vue panoramique à plus de 180° jusqu'au plateau de l'Ermitage, et jouxte la réserve naturelle de la Frayère d'Alose et le site Natura 2000 de la Garonne.</p> <p>La mise en valeur paysagère prévoit notamment la restauration des zones enherbées, la création de cheminements doux pour privilégier les liaisons douces et les continuités végétalisées, d'un sentier d'interprétation de la faune et de la flore avec une signalétique spécifique, l'implantation d'un rucher ainsi que des animations et actions de sensibilisation périodiques à destination des écoles et du collège assurées par un apiculteur.</p> <p>La mise en valeur patrimoniale prévoit la rénovation ainsi que la mise en valeur de deux Maisons éclusières témoignant du patrimoine local agenais du XIXème et XXème siècle.</p>	
<b>Calendrier de réalisation</b>	<p><b>Début du projet</b> : 4<sup>ème</sup> trimestre 2018</p> <p><b>Fin du projet</b> : 4<sup>ème</sup> trimestre 2020</p>	
<b>Localisation</b>	Le Passage d'Agen (47)	
<b>Financement</b>	<p><b>Coût prévisionnel du projet</b> : 554 000 €</p> <p><b>Subvention LEADER estimée</b> : 75 000 €</p> <p>Soit 13 % du coût du projet</p>	
<b>Contacts</b>	<p>Jean-Bernard GUIBERT, DGS et Virginie CAUSSE, DGA</p> <p>Tel : 05.53.77.18.77</p> <p>Mail : mairie@ville-lepassage.fr</p>	

Mise à jour : juillet 2020



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**